



## Santé publique

### Aides-soignantes et infirmières : on saura mieux les compter...

À terme, le Répertoire partagé des professionnels de santé (RPPS) sera un outil fiable pour comptabiliser les effectifs d'infirmières, mais la source n'est pas encore exploitable. Quant aux aides-soignantes, elles ne sont pas concernées par l'obligation d'inscription dans un répertoire national d'identification. Or, au regard notamment du vieillissement de la population, pour assurer l'adéquation entre offre et demande de soins, il est indispensable d'avoir une bonne connaissance de la situation démographique de ces professions.

Ainsi, la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees), qui fait partie du Service statistique public que pilote l'Insee, a engagé une étude méthodologique pour disposer de premières données et améliorer la connaissance des effectifs de ces deux professions. La Drees a évalué le nombre d'infirmières en activité en 2021 à près de 600 000 (500 300 exerçant comme salariées et 98 600 à titre libéral) ; quant au nombre d'aides-soignantes, il est estimé à environ 425 000. En termes d'effectifs, c'est nettement plus que les médecins (228 000), les kinésithérapeutes (91 000) et les pharmaciens (74 000).

Les effectifs d'infirmières et d'aides-soignantes ont augmenté entre 2013 et 2021, de façon plus importante pour les infirmières en activité libérale (+ 28,5 %, contre + 6,9 % pour les infirmières salariées et + 6,5 % pour les aides-soignantes). Toutefois, la Drees observe « un léger repli » en 2021 pour les effectifs salariés des deux professions.

Les deux professions sont très majoritairement féminines : en 2021, 90 % des aides-soignants sont des femmes ; 87 % des infirmiers salariés et 82 % des infirmiers libéraux. Les infirmières de moins de 40 ans représentent 49 % des infirmières salariées et 32 % des infirmières libérales. Entre 2013 et 2021, le nombre d'infirmières et d'aides-soignantes âgées de 60 ans ou plus a fortement progressé (+ 71,0 % pour les infirmières libérales ; + 75,6 % pour les infirmières salariées et + 160,7 % pour les aides-soignantes), tandis que le nombre d'infirmières salariées et d'aides-soignantes âgées de moins de 30 ans a diminué (- 0,6 % pour les infirmières salariées et - 4,4 % pour les aides-soignantes).

Enfin, toujours en 2021, 76 % des infirmières salariées et 60 % des aides-soignantes exercent principalement à l'hôpital, tandis que 11 % des infirmières salariées et 32 % des aides-soignantes exercent principalement dans le secteur social ou médico-social.

La densité d'aides-soignantes et d'infirmières varie fortement selon le territoire. En 2021 comme en 2013, les régions situées à l'ouest de la France métropolitaine (Bretagne, Pays de la Loire, Nouvelle Aquitaine et Normandie) ainsi que la Bourgogne-Franche-Comté sont les régions les plus denses en aides-soignantes (plus de 650 aides-soignantes pour 100 000 habitants en 2013 et en 2021). La densité est nettement moins satisfaisante dans les Pays de la Loire concernant les infirmières.



(1) – Charline Babet, Mathilde Donnerfeld et Julie Kamionka (Drees), « Démographie des infirmières et des aides-soignantes – Méthodologie de construction de séries longues », *Drees Méthodes* n° 15 de juin 2024 (42 pages).

# État des lieux de la consommation de drogues en France

## L'usage du cannabis progresse chez les plus âgés

Le 26 juin 2024, l'Observatoire français des drogues et des tendances addictives (OFDT) a publié les premiers résultats de son *Enquête sur les représentations, opinions et perceptions sur les psychotropes* (Eropp) menée en 2023<sup>(1)</sup>. Cette étude analyse l'évolution de la consommation de substances psychoactives et les caractéristiques sociodémographiques des usagers âgés de 18 à 64 ans, en comparaison avec les données issues du Baromètre de Santé publique France de 2017.

Le cannabis est la drogue illicite la plus consommée en France, avec une diffusion en constante progression. En 2023, 50,4 % des adultes ont déjà expérimenté le cannabis, avec une prévalence plus élevée chez les hommes (57,6 %) que chez les femmes (43,4 %). Parmi les 18-64 ans, 3,4 % consomment régulièrement du cannabis – un chiffre stable par rapport à 2017. Les jeunes adultes âgés de 18 à 24 ans demeurent les plus concernés, avec 6,6 % d'usages réguliers et 3,5 % d'usages quotidiens.

L'enquête révèle une augmentation de la consommation régulière du cannabis chez les 55-64 ans entre 2017 (0,2 % de l'effectif) et 2023 (1,2 %). De même, l'usage quotidien parmi cette tranche d'âge est passé de 0,2 % à 1,0 %. Cette tendance illustre le vieillissement des générations qui ont expérimenté le cannabis dans leur jeunesse.

Par ailleurs, entre 2017 et 2023, l'OFDT observe une hausse significative de l'usage de stimulants tels que la cocaïne et la MDMA (ecstasy). En 2023, 14,6 % des 18-64 ans ont consommé au moins une fois une drogue illicite autre que le cannabis, marquant une augmentation relative de 50 % par rapport à 2017 (9,8 %).

### Une forte augmentation de la consommation de cocaïne

Concernant la cocaïne, sa consommation a considérablement augmenté : 9,4 % des adultes ont expérimenté cette drogue au moins une fois dans leur vie, contre 5,6 % en 2017. Cette hausse de 3,8 points est la plus marquée parmi les consommations de drogues illicites observées récemment. La consommation annuelle de cocaïne en 2023 est



plus fréquente chez les hommes (3,9 %) que chez les femmes (1,6 %), et particulièrement répandue chez les moins de 45 ans, en particulier les 25-34 ans (5,4 %). La cocaïne se classe ainsi comme la deuxième drogue illicite la plus consommée en France.

Quant à la MDMA, près d'un adulte sur douze a consommé cette substance au moins une fois au cours de sa vie. L'usage de cette substance au cours des douze derniers mois précédant l'enquête a augmenté de manière significative, passant de 1,0 % en 2017 à 1,8 % en 2023. Ces augmentations surviennent dans un contexte où les drogues sont de plus en plus disponibles, tant en France qu'en Europe. C'est la raison pour laquelle la kétamine et le protoxyde d'azote sont également mentionnés pour la première fois dans l'enquête Eropp.

### La pensée hebdomadaire

« Les mouvements politiques extrêmes sont très présents sur les réseaux et les surinvestissent par rapport aux partis plus traditionnels. Cela ne change pas seulement le tempo mais aussi l'esprit même d'une campagne. Les réseaux sociaux sont un lieu de brutalisation et d'hystérisation du débat public. »

Jean Garrigues, historien et spécialiste de la vie politique, « Les réseaux sociaux ont changé la donne » (propos recueillis par Didier Gourin), *Ouest-France* des 4 et 5 mai 2024.

(1) – Observatoire français des drogues et des tendances addictives, « Les niveaux d'usage des drogues illicites en France en 2023 », *Tendances* n°164 de juin 2024 (4 pages).